



# **Règlement des challenges**

**Club suisse du Bélier nain**

**Champion/championne de race** : Mis en jeu durant 5 ans.  
Le gagnant ou la gagnante définitif est :

- a) Celui/elle qui l'a gagné le plus de fois
- b) Le plus haut pointage
- c) Le plus de participations à des expositions du Club
- d) durant les 5 dernières années
- e) La variété avec le moins de sujets exposés (les collections mixtes ne comptent pas)
- f) En dernier lieu, c'est le sort qui décide.

**Champion des lots**: Mis en jeu durant 5 ans.  
Le gagnant ou la gagnante définitif est :

- a) Celui/elle qui l'a gagné le plus de fois
- b) Le plus haut moyenne de pointage
- c) Le plus de participations à des expositions du Club
- d) durant les 5 dernières années
- e) La variété avec le moins de sujets exposés (les collections mixtes ne comptent pas)
- f) En dernier lieu, c'est le sort qui décide.

**Champion des collections** : Mis en jeu durant 5 ans.  
Le gagnant ou la gagnante définitif est :

- a) Celui/elle qui l'a gagné le plus de fois
- b) Le plus haut pointage
- c) Le plus de participations à des expositions du Club durant les 5 dernières années
- d) La variété avec le moins de sujets exposés (les collections mixtes ne comptent pas)
- e) En dernier lieu, c'est le sort qui décide.

### **Champions des groupes:**

Le groupe vainqueur reçoit une somme de Fr. 200.- payée par la caisse du Club.

### **Prix pour jeune éleveur :**

Voir aussi le Règlement d'exposition Le ou la gagnante est :

- a) Le lot avec le plus haut pointage
- b) Même pointage – même prix

Le ou la gagnante reçoit un prix en nature ou un bon payé par la caisse du Club ou un ou une sponsor.

Ce règlement a été adopté lors de l'assemblée générale du 1er décembre 2024 à Amriswil et entre immédiatement en vigueur.

Le président

Le secrétaire

Philipp Bucher

Markus Waltenspühl



**[www.zwergwidder.ch](http://www.zwergwidder.ch)**